



## Modalités d'évaluation de l'examen final :

### Animateur Assistant d'Equitation

L'examen se compose de 5 Unités Capitalisables / UC.

Un candidat qui valide les 5 UC constitutives de l'examen obtient le titre à finalité professionnelle d'Animateur Assistant d'Equitation dans la dominante présentée.

Un candidat qui ne valide pas l'ensemble des 5 UC lors d'un examen, conserve le bénéfice des UC acquises pendant 5 ans. Dans ce cas, il ne présente que la ou les UC à valider lors d'un autre examen pour obtenir le titre d'AAE dans la dominante présentée.

Les résultats sont définitifs après contrôle et validation de la session d'examen par la FFE.

Les grilles d'évaluation des différentes UC se trouvent dans le règlement de la FFE.

En complément, veuillez également vous référer à la « note d'orientation pour les formateurs, évaluateurs et candidats » établie par la FFE.

#### UC 1 : Validation des compétences en stage

**L'UC 1 est validée lors du stage de mise en situation professionnelle.**

**UC 1.1 :** Evaluation par le tuteur, visée par le formateur du stagiaire, en situation d'accueil dans le cadre de son stage de mise en situation professionnelle.

**UC 1.2 :** Evaluation par le tuteur, visée par le formateur du stagiaire, sur l'entretien des chevaux et poneys et l'entretien des écuries dans le cadre de son stage de mise en situation professionnelle.

**UC 1.3 :** Evaluation par le tuteur, visée par le formateur du stagiaire, lors de sorties en extérieur dans le cadre de son stage de mise en situation professionnelle.

**UC 1.4 :** Evaluation par le tuteur, visée par le formateur du stagiaire, lors de séances d'animation en manège ou en carrière dans le cadre de son stage de mise en situation professionnelle.

#### UC 2 : Dossier pédagogique et connaissances des publics

**Epreuve de présentation et de soutenance de deux actions d'encadrement dans le cadre d'un examen AAE. Durée = 30 minutes.**

Remise au jury d'un dossier présentant 8 actions d'animation que le candidat a encadré dans le cadre de stage en situation professionnelle :

- ✓ 4 dans le champ de sa dominante,
- ✓ les 4 autres avec 2 actions portant sur chacune des deux autres dominantes existantes.

Le dossier de deux pages par action, comporte la fiche pédagogique ou l'itinéraire emprunté, les éléments de préparation de l'action et les consignes reçues :

- le public,
- la cavalerie et le matériel,
- le contexte et l'objectif.

Le jury choisira deux actions que le candidat devra lui présenter, dont une dans la dominante du candidat. Présentation par le candidat, entretien et questionnement sur la conduite de l'action et son bilan.

### UC 3 : Animation

**Epreuve d'animation évaluée dans une situation professionnelle reconstituée lors d'un examen AAE dans la dominante présentée de la qualification.**

Le candidat tire un objectif pédagogique au sort et anime une séance pour un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum.

Tirage au sort d'un objectif de séance pédagogique parmi les six sujets suivants :

- le contrôle de la vitesse
- le contrôle de la vitesse et de la direction
- le contrôle de la direction
- l'équilibre et la stabilité à poney ou cheval
- la confiance et le dynamisme
- l'autonomie

- ✓ **Dominante Poney** : le candidat conduit une séance pour des enfants de 6 à 12 ans sur des poneys de taille A, B ou C. A l'aide d'un jeu qu'il choisit, le candidat conduit une séance d'animation mettant en œuvre des mises en situation ludiques.

Préparation 30 minutes - Séance 20 minutes – Entretien 20 minutes

A l'issue de son action, il s'entretient avec le jury, évalue sa prestation, propose des remédiations et répond aux questions.

- ✓ **Dominante Cheval** : à l'aide d'un aménagement du milieu, le candidat conduit une séance mettant en œuvre des mises en situation adaptée aux objectifs pour un public de 14 ans et plus, sur des poneys de taille D ou des chevaux.

Préparation 30 minutes – Séance 20 minutes – Entretien 20 minutes

A l'issue de son action, il s'entretient avec le jury, évalue sa prestation, propose des remédiations et répond aux questions.

### UC 4 : Travail d'un équidé

**Epreuve de présentation d'une séance de travail d'un cheval ou d'un poney évaluée dans une situation professionnelle reconstituée dans la dominante présentée lors d'un examen AAE.**

Présentation 20 minutes + 20 minutes d'entretien.

- ✓ **Dominante Poney** : présentation d'une séance de travail à pied d'un poney ou d'un cheval. Le candidat tire au sort un atelier parmi les trois suivants : longe enrênée, longe à l'obstacle, longues rênes. La séance est suivie d'un entretien avec le jury.
- ✓ **Dominante Cheval** : présentation d'une séance de travail monté sur le plat et sur quelques obstacles, dont un droit, un oxer et une ligne à 21m50. Hauteur minimum : 80 cm. La séance est suivie d'un entretien avec le jury.

### UC 5 : Règlementation Santé et Bien être pour le Transport des équidés

**Epreuve de QCM de 10 questions portant sur la règlementation, les bonnes pratiques et la sécurité lors des transports d'équidés.**

L'organisateur utilise un QCM réglementaire fourni par la FFE.

Les titulaires du Certificat d'Aptitude au Transport d'Animaux Vivants - CAPTAV – obtiennent la dispense de l'UC 5.